

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Date de convocation : 03 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 10 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Plassac, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil.

Présents : Mrs BERNARD Jean-Louis, HILARION Jean-Luc, VIGNON Olivier, BELUS David, LABORDE Philippe, MADACI Hacène, NYZNYK Erik, VENANCY Jean-Michel – Mmes BODEI Magali, BOUSSARD Cynthia, BOULAY Valérie, COSSE Marie- Xavière, DESARDURATS Elodie, LEVY Séverine.

Absents excusés : Mme LAPLAGNE Patricia (pouvoir à BERNARD Jean-Louis)

Secrétaire de séance : BOUSSARD Cynthia

Objet : Versement d'une aide communale au ravalement

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, lors de sa séance du 2 avril 2026, une aide communale au ravalement d'un montant de 2 000 € avait été accordée à M. [REDACTED], domicilié [REDACTED], au vu des devis présentés pour les travaux envisagés.

Les travaux étant désormais achevés, M. [REDACTED] a transmis les factures acquittées correspondantes. Quelques ajustements ont été apportés au projet initial, entraînant un coût final inférieur aux estimations de départ. Toutefois, le montant des travaux réalisés atteint le plafond maximal d'aide communale au ravalement précédemment octroyé.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de procéder au versement de l'aide de 2 000 € à M. [REDACTED].

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité** :

ACCEPTE le versement d'une aide communale au ravalement de 2 000 € à M. [REDACTED].

MANDATE Monsieur le Maire pour signer l'ensemble des documents afférents à ce dossier.

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Pour copie conforme au registre,

La secrétaire de séance
Cynthia BOUSSARD

[REDACTED]

Fait à Plassac,
Le 10 septembre 2026
Le Maire
Jean-Louis BERNARD

[REDACTED]